# CAPD du 29 juin 2012

**Présents** : DASEN, secrétaire général, IEN (Mme Dumont, Mme Delbac, M Jolivet), DPE, SNUipp-FSU (3), SE-UNSA (1)

**Ordre du jour :**

- comptes-rendus des CAPD du 27 avril et du 21 mai
- règlement intérieur de la CAPD
- 2ème phase du mouvement départemental
- Ineats/exeats

Les comptes-rendus des CAPD du 27 avril et du 21 mai sont approuvés.

Le règlement intérieur de la CAPD est approuvé.

## Deuxième phase du mouvement départemental

Le projet de mouvement (annexé à l'envoi par mél de ce compte-rendu) est validé.

Appels à candidatures :

- CPC EPS Aurillac III : 7 candidats, 6 avis favorables, 1 défavorable.
- Animateurs de l'école du numérique : aucun candidat pour St-Flour et Mauriac. Le DASEN reconnaît que « ce n'est pas satisfaisant » mais reste convaincu que la voie choisie pour la réorientation de ces postes est la bonne. Les délégués du SNUipp considèrent, au contraire, que ce nouveau dispositif est un échec et que le département va se trouver en forte difficulté pour répondre aux nouveaux enjeux du numérique. Avant la refonte des postes il y avait 3 EMALA (4 postes) et 3 ATICE. Après refonte subsistent seulement 2 postes ! Un comble pour un domaine que le DASEN et le CRDP souhaitaient renforcer.

## Ineats/exeats

Situation académique : Allier en fort sous nombre ; Cantal, Puy-de-Dôme et Haute Loire en surnombre.

Point sur les arrivées et départs : 3 départs vers l'Allier, 1 échange avec l'Aveyron, 1 départ vers le Puy-de-Dôme.

Au regard de la situation académique, le DASEN se dit optimiste sur de nouveaux départs dont « 2 ou 3 vers le Puy-de-Dôme ». Des décisions sont possibles jusqu'à la rentrée.

## Questions diverses

**Contrats aidés : bilan du renouvellement et de la dotation départementale (SNUipp-FSU/SE-UNSA)**

CUI (Contrat Unique d'Insertion)
57 contrats aidés sont actuellement sur le département, 24 ont une mission auprès des élèves handicapés, 21 font de l'aide administrative auprès des directeurs d'écoles, 12 ont une mission dans le second degré.

La demande du ministère est de faciliter les renouvellements mais aucune directive écrite n'est encore parvenue pour préciser les conditions et le nombre.
33 personnes ont donc vu leur contrat renouvelé au 1er juin pour qu'il n'y ait pas d'interruption de traitement (17 auprès des élèves handicapés, 9 pour la direction d'école et 7 pour le 2nd degré).
Les besoins recensés à ce jour pour l'accompagnement des élèves handicapés (priorité nationale) sont de 21 postes supplémentaires.
Pour l'aide administrative auprès des directeurs d'école, le recrutement est gelé. Les demandes doivent cependant remonter vers l'administration dans le cas où des possibilités seraient offertes.
AED (Assistant d'Education)
17.5 moyens pour les AVS-i, gérés par les services du personnel, dotation équivalente à celle de l'an passé. 4 d'entre eux sont en fin de contrat.
8.5 moyens pour les AVS-co, gérés par les collèges et lycées : 3.5 en Ulis et 5 en CLIS et enfants du voyage aux Dinandiers. Tous ces postes sont devenus des mi-temps pour la rentrée 2012.
3 assistants de scolarisation avec une mission d'AVS-i, géré par les services du personnel.

Comment sortir de cet imbroglio administratif et de cette gestion à très court terme? En employant des personnels formés sur des supports pérennes comme l'exige le SNUipp-FSU.

**Bilan 2012 des stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires (SNUipp-FSU)**

Vacances de printemps : 1 stage à St-Chamant et 1 stage à St-Martin Valmeroux pour 7 élèves.
Vacances d'été : 1 stage à St-Chamant pour 3 élèves.

Le DASEN le reconnaît « ce bilan est plus que modeste ». Le SNUipp-FSU a toujours dénoncé ce dispositif et en demande son abrogation. Ce constat ne fait que nous conforter dans cette idée.

**Rapports d'inspection (SNUipp-FSU)**

LA QUESTION rituelle des CAPD. Le bilan chiffré donné par l'IA est sans appel. Depuis le début de l'année 95 rapports ont été transmis (seulement 11% des enseignants du département). Le nombre de rapports se répartit équitablement sur les circonscriptions d'Aurillac et Mauriac. Et St-Flour ? 0 rapport transmis depuis le début de l'année ! Le DASEN ne peut nier ce problème qu'il juge « récurrent et délicat ». Une nouvelle fois, il nous affirme qu'il va s'attacher à régler cette situation.
L'inspection débouche sur un rapport et une note. Cette note est actuellement l'élément central des promotions. A l'heure actuelle, enseigner sur la circonscription de Saint-Flour est un handicap pour l'avancement de carrière, c'est inadmissible.

*Vos délégués SNUipp-FSU*
*Nathalie Moncanis, Claire Van Theemst et Julien Barbet*